

Les objectifs, les critères

Se donner un objectif, c'est définir le but que l'on souhaite atteindre afin d'orienter son action en conséquence.

Objectif : description d'un ensemble de comportements ou performances dont un étudiant doit se montrer capable pour être reconnu compétent.

Il faut définir les objectifs en exprimant la performance attendue par un verbe : *écrire, réciter, identifier, différencier, construire, énumérer, comparer, opposer*

Ils permettent :

- d'établir une continuité du système
- d'établir une correspondance entre les objectifs du programme et le contenu de l'enseignement

La pédagogie par objectifs

Méthode pédagogique née dans les **années 50** en Amérique du Nord qui a été encouragée dans les années 75 en France.

Elle est à la base de la pratique de l'évaluation formative.

Les critères

Les objectifs sont définis par des critères, eux même définis par des indicateurs.

Les critères peuvent concerner :

- **les résultats des actions** (critères de réussite) : complétude, exactitude, précision
- **les procédures** (critères de réalisation) : pertinent, adapté, utile
- **les processus** : implication, centration, régulation
- **l'évaluation des travaux** (critères d'évaluation) qui peut contenir des critères précédents

L'évaluation

Pratique sociale implicite ou explicite.

Evaluer, c'est recueillir des informations pour porter un jugement. On examine le degré d'adéquation des données recueillies à un modèle ou un référent ou une norme.

- **Soit la norme correspond à une échelle de mesure** établie en dehors de l'évaluateur (évaluations nationales) : on dispose alors d'une échelle de notation et l'évaluation est dite externe et se veut objective.
- **Soit la norme repose sur des valeurs propres à l'évaluateur** qui peuvent évaluer selon le contexte : elle est interne et subjective.

Les différents types d'évaluation

- **évaluation diagnostique** : fait le bilan des connaissances avant de commencer un apprentissage
- **évaluation pronostique** : on vérifie si l'élève a les capacités pour suivre telle ou telle formation
- **évaluation sommative** : en fin de cursus ou en fin de séquence d'apprentissage, sanctionne un cycle d'études, fait la somme des compétences acquises. Elle porte sur le niveau de performance de l'élève dans les domaines scolaires : c'est un bilan. Elle sert à certifier (lors d'un examen), sélectionner (lors d'un concours) à classer ou à orienter, à prendre les décisions de redoublement.
- **Evaluation formative** : elle se veut objective dans la mesure où elle est critériée (déterminer sur quels critères va être jugée la copie) et va donc identifier les points sur lesquels va se porter l'attention du formateur. Les critères sont élaborés en fonction de l'objectif à atteindre. Elle est intéressante car elle permet à la fois de s'intéresser aux réussites et échecs au regard des objectifs et d'améliorer son dispositif pédagogique (régulation). Elle vise donc plus à former qu'à contrôler. Les élèves peuvent aussi se servir de critère pour les aider à réguler leur processus d'apprentissage, leur démarche.

Deux types d'évaluation :

- **fonction de contrôle** : évaluation de type sommatif qui mesure les performances
- **fonction d'aide** : évaluation de type formatif qui vise plus la régulation

Autocorrection : l'élève agit sur le produit, il le compare au résultat attendu puis le rend conforme, réduit les erreurs via une grille de critères. Mais, cette pratique ne garantit pas la régulation des procédures.

La remédiation consiste à apporter un remède, à rectifier les procédures inadaptées, à faire disparaître l'erreur sans pour autant en rechercher l'origine.

La régulation s'intéresse aux processus qui engendrent les actions. Réguler, c'est pouvoir agir sur les processus qui sont à l'origine de l'erreur, sur l'activité cognitive. C'est le but de l'évaluation formative.

La notation : le maître s'attache à situer la performance de l'élève dans un processus d'enseignement apprentissage qui a un passé ou devenir collectif.

Conclusion : l'évaluation représente un temps fort dans la situation d'enseignement apprentissage dès lors qu'elle marque une avancée à la fois collective et individuelle dans la construction du savoir scolaire.